



Le cabinet Cogediac a développé une expertise forte et reconnue en audit. Il dispose d'une équipe de spécialistes formés aux différentes techniques d'audit. Le cabinet vous garantit une appréciation fiable et pertinente de l'information financière et des processus de votre entreprise.

Audit légal

La transformation d'une obligation légale en atout pour votre entreprise

Apprécier la régularité et la sincérité de l'information financière dans le cadre de missions de commissariat aux comptes.

- Certification des comptes annuels
- Évaluation du contrôle interne
- Analyse des procédures
- Émission d'attestations (Diligences Directement Liées à la mission de commissaires aux comptes)

La certification des comptes est une obligation pour toutes les SA et au-delà de certains seuils pour les SAS, les SARL et les associations.

Cependant, elle ne s'avère pas être qu'une contrainte ; c'est aussi la certification de votre sérénité financière.

En effet, apprécier la régularité de vos comptes c'est vous apporter :

- **La garantie d'une sécurité financière**
- **Une meilleure gestion des risques**
- **Un gage de confiance pour vos clients, vos fournisseurs ou vos partenaires financiers**

Audit contractuel

L'audit comme appui et axe de développement pour votre entreprise

Donner une opinion sur des états financiers, des états comptables ou sur des opérations particulières à la demande d'une entreprise ou de tiers.

- Certification des comptes annuels
- Évaluation du contrôle interne
- Analyse des procédures
- Émission d'attestations
- Audit d'acquisition (due diligence)
- Audit social et fiscal
- Audit des comptes prévisionnels
- Audit des prévisions financières

Bien qu'il soit obligatoire pour certaines structures, l'audit est ouvert à toutes. Au-delà de la certification des comptes, l'audit contractuel s'étend à un grand nombre de missions (à la fiscalité, au social, au prévisionnel...) et présente pour vous de larges bénéfices :

En effet, apprécier la régularité de vos comptes c'est vous apporter :

- **Un financement facilité : obtention de subventions, de meilleurs taux d'intérêt et accès à de nouvelles sources de financement**
- **Une progression vers plus de sécurité et d'efficacité**
- **Une identification des leviers de développement**

Commissariat aux apports et à la fusion

La garantie de la conformité des opérations de restructuration

Sécuriser les opérations d'apports, de fusions et de scissions

- Appréciation de la valeur d'apports
- Appréciation de l'équité du rapport d'échange lors d'une fusion ou une scission
- Évaluation d'entreprises

Le commissariat aux apports et à la fusion est un complément aux missions d'audit légal. Il assure la convenance des opérations de restructuration et apprécie les enjeux et les risques juridiques, financiers et stratégiques pour votre entreprise.

- **Notre contrôle vous permet une prise de décision éclairée, sur la base d'informations fiables et sécurisées.**



Contactez-nous :